

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DEL2024-11**  
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF  
**DE LA COMMUNE DE LE BOURG D'HEM BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT**

DATE DE LA CONVOCATION : 27 mars 2024  
 SÉANCE DU 11 avril 2024 à 20 Heures

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents :	8
Nombre de membres représentés :	1
Nombre de suffrages exprimés :	9
Votes:        contre: 0    pour: 09	

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BATHIER Jean-Louis, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M. DESCHAMPS Robert, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré 1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
RÉSULTATS REPORTÉS	0,00	66 189,37
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE	15 253,56	24 439,60
TOTAUX	15 253,56	90 628,97
RÉSULTATS DE CLÔTURE	0,00	75 375,41

INVESTISSEMENT	
DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
0,00	3 809,09
6 856,00	12 424,00
6 856,00	16 233,09
0,00	9 377,09

ENSEMBLE	
DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
0,00	69 998,46
22 109,56	36 863,60
22 109,56	106 862,06
0,00	84 752,50

BESOIN DE FINANCEMENT 0,00

EXCÉDENT DE FINANCEMENT 9 377,09

RESTES A RÉALISER 0,00

BESOIN DE FINANCEMENT  
 (RESTES A RÉALISER) 0,00  
 EXCÉDENT DE FINANCEMENT 0,00

BESOIN TOTAL DE FINANCEMENT 0,00

EXCÉDENT TOTAL DE FINANCEMENT 9 377,09

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de 0,00 au compte 1068 (investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé

75 375,41 au compte 002 (fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté

3° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie au débits et au crédits portés à titre budgétaire.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations MM BATHIER, POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT, LASNIER, MMES FEL, RAPINAT, DUPONTET

Pour expédition conforme le Président  
  
